



**Police**

Bruxelles-Ouest

Diffusion restreinte

Zone de police Bruxelles-Ouest 5340

Direction générale stratégie

Service gestion

---

Objet agressions de commerçants

Gestionnaire de dossier Cécile Kruczynski

---

Madame la Conseillère de police, Monsieur le Conseiller de police,

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver, ci-dessous, les réponses à votre question.

---

#### QUESTION

Monsieur le Bourgmestre-président,

Nous sommes nombreux à nous être indignés des cambriolages à répétition subis par une fromagerie jettoise survenus fin avril.

Je souhaiterais dès lors savoir combien d'agressions ont été subies par les commerçants de notre zone ces cinq dernières années. Identifie-t-on une recrudescence de celles-ci? Quelles mesures ont été prises pour éviter ces situations et assurer la sécurité des commerçants de la zone?

Remarque-t-on un nombre d'agressions plus importants lorsque le commerce est tenu par une entrepreneuse plutôt qu'un entrepreneur?

Quelles sont les collaborations mises en place avec les communes en vue de garantir la prévention et la sécurité des commerçants?



**Police**

Bruxelles-Ouest

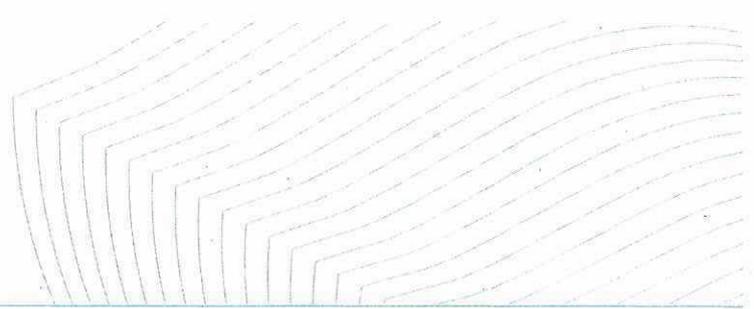
ELEMENTS DE REPONSE

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024 *	%2022 -2023	%2018- 2023
Vol à l'étalage avec violence	22	13	15	14	11	7	4	-36%	-68%
Vol à main armée	32	21	30	24	26	9	6	-65%	-72%
Autres vols avec violences ou menaces	10	16	9	11	12	11	4	-8%	10%
Menaces	24	32	19	31	26	41	9	58%	71%
Coups et blessures hors sphère familiale (autres)	61	70	36	48	70	76	15	9%	25%
Viol/Attentat à la pudeur	6	13	2	5	11	9	9	-18%	50%
Harcèlement	5	4	6	5	4	6	6	50%	20%
Vandalisme	76	85	64	65	72	44	20	-39%	-42%
Graffiti	6	3	3	7	5	5	2	0%	-17%
Incendie volontaire	4	2	1	4	0	4	2	100%	0%
<b>Sous-total</b>	<b>246</b>	<b>259</b>	<b>185</b>	<b>214</b>	<b>237</b>	<b>212</b>	<b>77</b>	<b>-11%</b>	<b>-14%</b>
Vol à l'étalage sans violences	255	231	230	229	178	207	88	16%	-19%
<b>Total</b>	<b>501</b>	<b>490</b>	<b>415</b>	<b>443</b>	<b>415</b>	<b>419</b>	<b>165</b>	<b>1%</b>	<b>-16%</b>



**Police**

Bruxelles-Ouest



- Source : données locales ISLP, extraction dd. 16/05/2024
- Filtres appliqués :
  - Zone de police / l'ensemble de nos 5 communes
  - Période : 01/01/2018-15/05/2024
  - Délits :
    - Vol à l'étalage avec violences
    - Vol à main armée
    - Autres vols avec violences ou menaces
    - Coups et blessures hors sphère familiale
    - Délits de mœurs
    - Harcèlement
    - Vandalisme
    - Graffiti
    - Incendie volontaire
    - Menaces
  - Vol à l'étalage sans violence a également été inclus dans l'aperçu, mais non en matière de la victimisation.
- Destination/Lieu :
  - Welzijns-/gezondheidsinstelling
  - Winkel
  - Grote handelszaken
  - Horeca
  - Recreatie en cultuur

Veillez noter qu'en appliquant la sélection ci-dessus, nous obtenons tous les faits susmentionnés qui se sont déroulés dans les lieux concernés.

Cela ne signifie pas nécessairement que les gérants/le personnel eux-mêmes ont été des victimes directes.

(Par exemple, les rixes dans les pubs, les délits de mœurs dans les bars... Des menaces peuvent également être proférées entre clients dans un magasin/une grande surface...)

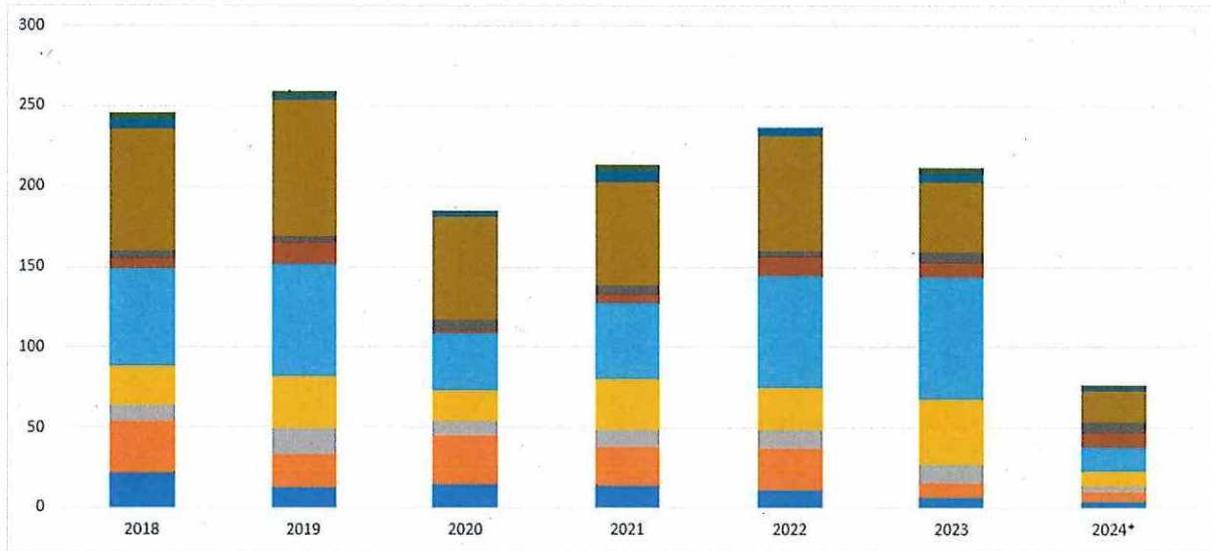
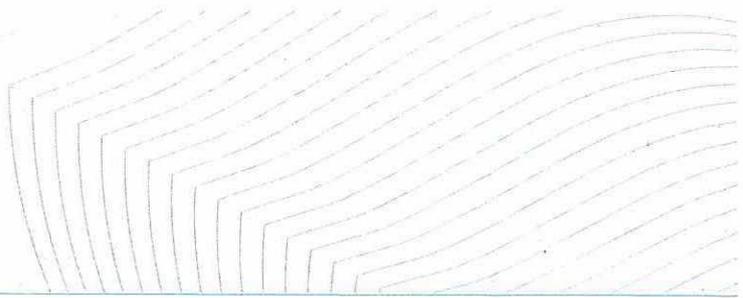
Il n'est évidemment pas possible de le vérifier manuellement, étant donné le grand nombre de faits.

\* <15/05/2024



**Police**

Bruxelles-Ouest



- Incendie volontaire
- Harcelement
- Menaces
- Vol à l'étalage avec violence
- Graffiti
- Viol/Attentat à la pudeur
- Autres vols avec violences ou menaces
- Vandalisme
- Coups et blessures hors sphere familiale (autres)
- Vol a main armee

Concernant la victimisation dans le cadre des faits susmentionnés (à l'exception des vols à l'étalage sans violences) :

- 39 % femmes
- 61 % hommes

Pour information, via une consultation Dashboard, un aperçu des vols dans des entreprises/commerces :





**Police**

Bruxelles-Ouest



On remarque sur base des chiffres qu'ils restent stables, voire même une diminution entre 2018 (année de référence) et 2023.

Ce sont principalement les vols avec violences ou les vols à l'étalage qui ont connu une forte diminution.

On remarque une hausse assez conséquente des menaces, mais cette notion peut recouvrir de nombreuses acceptations. IL ne nous est pas possible (à moins de lire tous les PV) de déterminer précisément le contenu effectif de cette qualification.

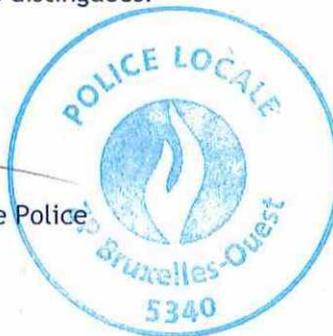
Pour ce qui concerne la victimisation, comme indiqué, la proportion de femmes victimes est inférieure à celle d'hommes.

Notre zone de police assure des passages réguliers dans les zones commerçantes de la zone de police et des surveillances spécifiques des commerces sont effectuées dans le cadre d'opérations policières ou lors de périodes particulières (soldes, ramadan, ...).

Le personnel de la territorialité (inspecteurs de quartier ou directeurs de division) ont des contacts réguliers avec les commerçants ou associations de commerçants ce qui leur permet d'avoir connaissance de phénomènes spécifiques et, le cas échéant, d'accentuer la présence policière aux alentours des commerces.

En espérant avoir répondu à vos interrogations, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur la Conseillère de police, nos salutations distinguées.

Luc YSEBAERT  
Premier Commissaire Divisionnaire de Police  
Chef de Corps



Jean-Paul VAN LAETHEM  
Bourgmestre-Président